

CAP AGRICOLE JARDINIER PAYSAGISTE



FORMATION

En alternance sur 2 ans

DATE, DURÉE ET LIEU

- **Dates** : septembre 2023 à juin 2025
- **Durée** : 26 semaines/an à la MFR
- **Statut** : APPRENTI(E)
- **Lieu** :

**MFREO du Sénonais,
24 Rue HAUTE
89100 GRON**

<http://www.mfrgron.fr>

<https://www.facebook.com/mfrgron>

PUBLIC CONCERNÉ, NOMBRE

- Jeunes âgés de 16 à 29 ans ou être âgés de 15 ans pour les jeunes ayant suivi un cursus complet de 3ème.
- Accessibilité au public en situation de handicap après étude du projet personnel.
- Effectif : 6 à 20 participants.

COÛT PAR PARTICIPANT

Nous consulter (voir site internet)

RESPONSABLE DE L'ACTION/CONTACT

Responsable de l'action : M.Claude CHRETIEN

Pour toute information, contacter le secrétariat :

mfr.gron@mfr.asso.fr

03 86 64 82 82

SUIVI ET ÉVALUATION DE L'ACTION

La formation est sous le contrôle d'un formateur formé à la pédagogie de l'alternance utilisant des outils de suivi de la formation des apprentis (émargement, attestation, visite des maîtres d'apprentissage...).

Le moniteur responsable de l'action sera en charge du suivi et de l'évaluation de l'action (test, bilan, entretien, U.C..).

- **Certificateur** : ministère de l'agriculture

VERSION 2 09/23

CONDITIONS D'ADMISSION

Ce diplôme se prépare en 2 ans après la 3ème, par apprentissage. Il mêle enseignements généraux (français, maths,...), enseignements professionnels et alternance en entreprise destiné à préparer à différents métiers dans le paysage. Il permet une insertion dans la vie active. Entretien individuel de motivation et test de niveau.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le secteur de l'aménagement paysager recouvre essentiellement des entreprises du secteur privé et des services des collectivités territoriales. Les entreprises du secteur de l'aménagement paysager sont rattachées à la filière agricole car elles relèvent du régime social de la MSA. En tant qu'entreprises de service, elles dépendent des chambres de commerce.

OBJECTIFS

- Obtenir le CAP agricole jardinier paysagiste
- Acquérir les compétences propres au métier
- Permettre l'insertion professionnelle

CONTENU

Référentiel du CAP agricole jardinier paysagiste :

Capacités générales

CG1- Agir dans des situations de la vie courante

CG2- Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle

CG3 - Interagir avec son environnement social

Capacités professionnelles

CP4. Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager

CP5. Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager

CP6. Effectuer des travaux liés à l'entretien des matériels et équipements

CP7. S'adapter à des enjeux professionnels locaux

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Utilisation de l'alternance avec des périodes en entreprise et en centre de formation permettant l'acquisition de savoir et de maîtrise professionnelle adaptées.
- La formation est validée par des unités capitalisables.

POUR SUITE D'ÉTUDES

- Bac Pro Aménagements paysagers (AP)

Complément d'information :

- **Code certif info** 85117
- **Code Rome** A1203
- <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>